



EUROPEAN *dyslexia*  
ASSOCIATION  
AISBL

## THE SECRETARY

Paris, / St Gildas de Rhuy / France

EDA Legal Office  
c/o Felix & Felix  
Chaussée de Tubize 135  
1440 Braine-Le-Chateau  
Belgium

---

---

Communiqué du Conseil d'Administration de l'EDA du 11 au 13 novembre 2011  
tenu à Copenhague

- 1) Les prochains CA sont fixés à :
- Växjö du 20 au 22 Janvier 2012
  - San Marino du 9 au 10 juin 2012
  - Paris du 23 au 25 novembre 2012

2) Le CA a continué à préparer le IV.All-European Dyslexia Conference en coopération avec l'Université Linnaeus à Växjö qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2013. **Nous vous serions reconnaissant de ne pas projeter une conférence d'importance à cette période.**(Växjö se trouve à deux heures de train de l'aéroport de Copenhague.) Plus de détails se trouveront sur notre site web : [www.eda-info.eu](http://www.eda-info.eu)

3) L'EDA participe au projet EUPALT. Elle a été chargée par les organisateurs de la « dissémination » du projet qui a été accepté par l'Agence Européenne.

Notre membre DYSPEL, du Luxembourg va coordonner un nouveau projet Grundtvig (European Lifelong Learning project) : DYSSpELD – Roadmap, un guide pour la formation des enseignants et de leurs équipes. L'EDA est partenaire du projet. Les membres de l'EDA seront contactés par DYSPEL coordinateur.

4) La troisième école d'été de l'EDA se tiendra du 6 au 8 juin 2012 à nouveau à San Marino. Les personnes nommées par les associations membres de l'EDA seront prioritaires. Le CA a invité Mme Androulla Vassiliou, Membre de la Commission européenne pour l'Education. Les modalités d'inscriptions seront données par une newsletter et figureront sur le site de l'EDA à partir de janvier.

5) Le CA est heureux d'annoncer qu'un prix a été décerné à Michael Kalmar par la BDA – Association Britannique de Dyslexie – pour son engagement important et de longue date en tant que bénévole pour l'amélioration de la situation des dyslexiques européens. Le certificat lui a été remis par Kate Saunders, membre de la BDA et Administrateur de l'EDA le 12 novembre à Copenhague.

6) Christina Sczigiel, administrateur de l'EDA a représenté notre association au 62<sup>ème</sup> Congrès de l'IDA (International Dyslexia Association USA) à Chicago. Nous désirons renforcer les liens entre les deux associations.

7) Notre site web [www.dyslexia.eu.com](http://www.dyslexia.eu.com) a été restructuré et jusqu'à la fin de l'année renverra sur notre nouveau site auquel nous vous demandons de vous reporter : [www.eda-info.eu](http://www.eda-info.eu)

### Please reply to:

Dr. Anne-Marie Montarnal

Vice-Présidente APEDA Fr.

EDA Board Member

### Website:

[www.dyslexia.eu.com](http://www.dyslexia.eu.com)

---

---

Conjointement avec la « European Blind Union » nous avons soumis une pétition au Parlement Européen qui a été enregistrée dans le Comité Pétitions du Parlement Européen le 3 octobre 2011. Ce Comité dont la présidente est Mme Eminia Mazzoni (PEIT) a suggéré d'adresser une question orale lors d'une session plénière du Parlement Européen.

Michael Kalmar se rendra en observateur à la réunion WIPO des 24-au 26 novembre à Genève.

8) L'Assemblée Générale de l'EDA se tiendra le vendredi 8 juin 2012 à 15 heures à San Marino à la fin de l'école d'été de l'EDA.

Les sujets traités par l'école d'été de l'EDA seront :

- Formation des enseignants et des personnes prenant en charge les dyslexiques
- L'adulte dyslexique II
- Les aides technologiques, comprenant l'apprentissage précoce du clavier

Le CA vous enverra une page d'informations et vous en trouverez aussi sur le site de l'EDA à partir de janvier 2012.

9) Le CA a créé un Comité de développement des finances de l'EDA dont le but est de développer l'aide des sponsors et la possibilité d'assurer leurs informations. Le responsable en est Rudy Vandevoorde.

10) Dans notre dernier Communiqué vous avez été informé de l'exclusion du membre adhérent « Kärntner Landesverband Legasthenie (Association dyslexique d'Autriche/Carinthie) officialisée par une lettre recommandée datée du 5 octobre 2011.

Nous avons noté que cette Association continue dans ses publications et son site à faire mention de leur appartenance à l'EDA. Dans une nouvelle lettre que nous enverrons, il leur sera demandé de supprimer ces mentions.

Avec tous nos bons vœux

Brigitte Kalmar

Dr Anne-Marie Montarnal